6 PAGES 5 CENTIMES

L'Égalité
DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

6 PAGES 5 CENTIMES

Téléphones : A LILLE N° 1.08 – 20.22 ; A ROUBAIX N° 3.32 ; A LENS N° 6.12 ; A DOUAI N° 438

ABONNEMENTS — 3 mois, 6 mois, 1 an
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 — [illegible] — 22 fr.
Nord et Départements limitrophes . . . . 4 fr. 50 — [illegible] — 18 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de Poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Jeudi 27 Juin 1912

EXPLOSION D'UNE GARGOUSSE A BORD DU CUIRASSE « JULES MICHELET »
1 mort, 4 mourants, 18 blessés

Dimanche 30 Juin

LES ROBINSONS DU MAROC

Nouveau Roman sensationnel
PAR
Ch. MALATO

Travailleurs, gardez vos droits !

Il y a encore des gens assez peu soucieux de leur responsabilité pour encourager les travailleurs à refuser leur adhésion à la loi sur les retraites ouvrières, — « les retraites pour les morts ».

Pourtant c'est mercredi prochain 3 juillet, **dans six jours**, qu'expire pour les salariés de 31 à 60 ans le délai supplémentaire qui leur a été accordé pour adhérer à la loi ; la même faculté est accordée aux assurés facultatifs de 30 à 60 ans.

Le 4 juillet au matin, tous ceux qui n'auront pas retiré leurs cartes d'assurés obligatoires ou facultatifs à la mairie de leur résidence, perdront irrémédiablement leurs droits à l'allocation annuelle de cent francs accordée par l'Etat aux travailleurs, employés, cultivateurs, artisans ou petits patrons qui se seront mis en règle avec la loi. Cela en vaut la peine et des gens comme Gustave Hervé qui, dans le début, furent des adversaires acharnés de la réforme, n'hésitent pas à engager leurs amis, leurs lecteurs à s'y rallier.

Du fond de la prison où il est en train de « tirer » son vingt-cinquième mois de détention (et il n'est encore qu'à mi-chemin de sa peine), l'écrivain révolutionnaire, — en même temps qu'il dénonce très crânement les menées anti-républicaines des bonapartistes, — presse les ouvriers d'adhérer avant le terme fatal, à la loi des retraites. Il insiste même tout particulièrement sur ce fait qu'à dater du 1er août prochain les assurés âgés de 60 à 65 ans qui auront effectué le versement réglementaire d'une année, soit 9 francs, pourront toucher immédiatement les premiers 100 francs de la prime annuelle allouée par l'Etat.

Pendant ce temps-là d'aucuns, qui se disent « militants », « propagandistes » et défenseurs du prolétariat, persistent à conseiller l'abstention systématique, ou bien ricanent, ou bien, plus lâchement encore, se taisent.

Nous reprouvons de toutes [illegible] l'emprisonnement [illegible].

Mais là, sincèrement, est-il absolument nécessaire à la Justice que la cellule de Clairvaux ait un locataire pour vingt-trois mois encore, — qu'on y fourre donc un de ces militants-là, et qu'on rende la liberté à celui que ses intempérances de langage et de style n'ont pas privé de sa loyale et rude franchise.

Courage inutile

L'aviation continue à faire des victimes. C'est à peine pourtant si la presse consacre maintenant quelques lignes brèves à ces sortes d'accidents. Quand on en parle, on croit avoir tout dit en écrivant que la mort des aviateurs est la rançon du progrès.

Il faut proclamer la vérité. Les appareils avec lesquels on se lance à la conquête de l'espace quelque admirables qu'ils soient, sont encore trop primitifs pour que l'on puisse avoir entière confiance en eux. D'autre part, les hommes-oiseaux n'ont pas une suffisante connaissance de leur périlleux métier.

Il faudra des années encore et de nouvelles inventions aussi pour qu'une sécurité relative existe.

La maîtrise de l'air doit nous rendre invincibles ! dit-on.

Très bien ! mais en attendant les futurs combats de l'azur, de pauvres jeunes gens se cassent la tête, des familles sont dans la désolation, parce que, sous prétexte de défense nationale, on se livre seulement à de dangereuses acrobaties.

Les jeunes gens qui veulent servir dans l'aéronautique militaire sont littéralement emballés par les prouesses qu'ils ont eues sous les yeux, qu'ils rêvent d'accomplir à leur tour. Ils veulent aussi être des héros !

Faut-il encourager cette belle ardeur ? Il le faudrait sans doute si l'on connaissait toute la technique de l'aviation, si cette science nouvelle était parfaite, si enfin on avait en main des aéroplanes réunissant toutes les conditions de sécurité désirables.

Hélas ! nous n'en sommes pas là encore.

Les éléments contre lesquels on doit lutter réservent des surprises aux hardis compagnons qui les affrontent et les machines qu'ils pilotent leur en offrent de plus redoutables encore.

Beaumont nous a raconté en un livre impressionnant comment il devint aviateur et comment il a merveilleusement réussi ses trois grandes courses. De combien d'énergie et de science n'a-t-il pas dû faire preuve ? Mais Beaumont est marin et de plus il est doué d'un caractère extraordinairement trempé. Malheureusement tous ses confrères en aviation ne possèdent pas ses qualités et si rapidement on veut donner de l'extension à la cinquième arme on risque d'avoir un recrutement ne répondant pas à tous les besoins.

On vient de publier une brochure contenant les lois et circulaires récentes ayant trait à l'aéronautique militaire, on trouve là des formules de demandes à adresser au colonel commandant les troupes aéronautiques de Versailles, des programmes d'examens avec l'énumération des avantages accordés aux militaires qui veulent servir en l'air. On dit tout ce qu'il faut faire pour obtenir un brevet d'aéronaute militaire, un brevet de pilote-aviateur, un brevet d'aviateur militaire ; mais dans ce petit livre on ne rencontre aucune de ces solides réflexions que Beaumont a mises à la fin de son ouvrage et de courageux garçons peuvent se laisser prendre à ce piège, d'autant plus que, dans l'avant-propos, il est question du vague patriotisme [illegible] patriotique, etc., etc., et la jeunesse aime ces mots sonores qui la grisent.

Il est lamentable de songer qu'au nom d'un patriotisme mal compris nombre d'enfants enthousiastes vont se rompre les os sans profit ni pour la science, ni pour la patrie.

Le courage est la plus noble des vertus. On ne saurait trop l'admirer ; mais encore faut-il qu'il serve à quelque chose.

Les journaux qui, dans un but de pure réclame commerciale, envoient à la mort une ardente jeunesse commettent un acte d'inqualifiable antipatriotisme et ce qu'il y a de curieux en cette affaire, c'est que le gros public qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez déclare que c'est nous, les socialistes, qui sommes les antipatriotes, les antifrançais, etc., etc.

L'armée [illegible] va posséder un nombre considérable d'aéroplanes. Si on veut s'en servir, il va falloir les faire monter par des hommes qui n'auront ni l'instruction nécessaire ni le [illegible] physiques et [illegible] indispensables [illegible].

Que [illegible] catastrophes prochaines [illegible] chauvine [illegible] des souscriptions.

Que de deuils [illegible] !

[illegible]

CHOSES & AUTRES

Sarabande

On a fait 335.000 francs de recettes aux guichets d'entrée le jour du grand steeple-chase à Auteuil, et le pari mutuel a enregistré un chiffre d'affaires supérieur à 4 millions de francs. Que nous parlait-on encore de la crise du pain et, d'une manière plus générale, de la cherté croissante de la vie ?

Il y avait hier une grand match de boxe à Dieppe. Pour y assister, les sportsmen étaient accourus de tous les points du pays. De nombreux Anglais avaient passé la Manche, et beaucoup d'Américains l'Océan. La bourse que se disputaient les deux rivaux était de 100.000 francs. Les meilleures places étaient tarifiées cinq louis. Et vous dites qu'il y a une crise économique ?

On a vendu ces temps-ci les meubles, les tableaux et les objets d'art d'un riche collectionneur. Vous vous en souvenez ? On ne pouvait pas mettre aux enchères un pot de chambre — en parlant par respect — sans qu'il fut immédiatement promu chef-d'œuvre et vendu cinquante mille francs, les frais non compris. Et vous osez prétendre que les capitaux, effrayés par un avenir qui n'est pas rose, n'osent plus se risquer hors des coffres-forts ?

A Chicago, républicains et démocrates se sont entre-dévorés tous ces jours derniers. On criait : « A bas les trusts ! » Mais, quand ils avaient bien crié, taftistes et roseveltistes s'abordaient : « — Cinq mille dollars que Teddy sera élu ! .. ! Vingt mille dollars que Taft l'emportera ! » Et vous soutenez que l'argent manque même dans les poches les mieux garnies ? Entre nous, j'ai peur que vous ne vous alarmiez trop facilement.

La vérité est que l'or n'a jamais dansé pareille sarabande : c'est à croire qu'il y en a tellement aujourd'hui qu'on ne sait plus où le serrer, sauf quand on parle de l'impôt sur le revenu, par exemple.

Cela dit, j'accorde d'ailleurs qu'il est toujours aussi difficile de se procurer le louis ou les quatre sous dont on a besoin. J'en eus la preuve à l'issue de ce grand steeple-chase où des gens cossus et de simples pauvres gens venaient de risquer quatre millions sur la chance des chevaux. Il y avait un pauvre à la grille :

— Vous avez dû faire une bonne journée ? lui dis-je.

— N'en parlez pas ! me répondit-il. On m'a donné en tout trois francs huit sous. C'est dégoûtant.

Et il ajouta, un peu plus bas :

— Le pire est que j'avais mis une thune sur un canasson qui est tombé. Ah ! misère !

GRIFF.

CHRONIQUE

La Réhabilitation

Nous parlions de la disparition prématurée de Robert Faney. L'un regrettait la superbe moisson de sciences brutalement fauchée avant sa maturité, l'autre déplorait la perte d'un camarade exquis, celui-ci vantait le charme de ses causeries, celui-là célébrait son esprit de bonté...

— Vous me faites l'effet, s'emporta tout à coup Morliac, de thuriféraires qui ne connaissent pas le premier mot de leur sujet... Faney ? Mais vous n'avez jamais soupçonné seulement la magnificence de son âme, pas plus que vous ne connaissez le splendide mystère qui a auréolé sa fin. Vous ignorez tout de lui... D'abord, pourquoi le plaignez-vous ? Il est mort en brave, je vous assure. Il a regardé la mort bien en face, et son approche ne lui a pas provoqué le moindre tressaillement. Il s'est éteint doucement, fièrement. On aurait cru que sa conscience impeccable avait décuplé en lui la force morale. Une femme et un ami l'entouraient. L'ami, c'était moi. La femme... pardon ! J'allais mettre la charrue avant les bœufs. Permettez-moi de [illegible] mieux que les détails puérils que vous venez d'évoquer devant moi — le noble cœur qu'était Faney.

Morliac sembla se recueillir un instant, comme pour évoquer une date, et reprit :

Il y aura exactement un an le 20 juillet prochain, Robert Faney frappa à la porte de mon petit appartement de la rue de Courcelles.

— Comment vas-tu ? fit-il en me serrant les mains avec effusion.

— Très bien, répliquai-je.

Et comme je croyais surprendre sur ses traits une pointe de contrariété, j'ajoutai :

— Et toi... On dirait que tu as l'air ennuyé.

Il me fit vis-à-vis dans un fauteuil, alluma une cigarette et m'avoua :

— Oui, je suis même passablement ennuyé.

— Qu'est-ce qui t'arrive ?

— Il m'arrive, me dit-il, la chose la plus inattendue comme la plus naturelle du monde. Figure-toi que je ressentais, depuis quelque temps, de singuliers symptômes dans mon organisme. Ces symptômes, d'abord m'étaient [illegible] indifférent ; mais, par la suite, ils se manifestèrent avec une telle netteté au plutôt une telle acuité qu'il ne [illegible] le moindre doute en moi [illegible] qui a emporté mon père et ma [illegible] maternelle. Du reste, tu sais [illegible] [illegible]

[illegible] dans l'ouvrage [illegible].

Bref, je suis condamné à disparaître de cette planète à brève échéance. C'est là un point accessoire. Celui-ci n'en continuera pas moins son mouvement régulier de rotation autour de son axe. Ce qui me désole, ce qui me navre vraiment, c'est d'effectuer le grand voyage avant d'avoir seulement pu marquer mon empreinte dans la vie sociale. J'aurais voulu, comme tant d'autres, apporter ma petite pierre à l'édifice commun : invention, découverte, analyse, que sais-je ? Mais le temps m'a fait défaut. Tu sais que je suis totalement dépourvu de fortune et que j'ai dû acquérir mes grades au gré des bourses ou des lois [illegible] me laissaient mes fonctions de pion. Me voilà maintenant, à trente ans, professeur de lycée avec trois mille francs d'économie. Comment, avec ça, et dans le très court délai que m'a assigné le Destin, me créer un [illegible] d'utilité sociale ? Note bien que je ne manque de la gloire. Sûrement, si j'avais vécu, j'aurais peut-être réalisé de fort belles choses... Je te mentirais en affirmant que je ne rêvais pas de travaux puissants dans le domaine des sciences... Mais, dès l'instant où mes rêves s'effondrent d'eux-mêmes, je me contenterais à l'heure actuelle, d'un... rien, d'un acte louable, d'un geste de bonté, de quelque chose enfin, qui pénètre ma conscience du souffle sacré du Bien et qui me permette de me dire en mon for intérieur, à mon dernier souffle : « J'ai passé en versant mon obole, [illegible] à l'humanité, du moins à l'un de mes semblables... » Tu me comprends ?

— Admirablement, fis-je.

Faney éleva ses grands bras dans le vide. Son regard se magnifia à cette seconde de l'éclat d'une sorte d'exaltation délirante.

— Mais le moyen, clama-t-il, le moyen d'avoir un beau geste avec trois misérables billets de mille ?

Puis, subitement, il se leva, me tendit la main :

— Enfin ! je vais chercher quand même. Au revoir !

***

Faney alla passer ses vacances dans le village du Centre dont il était originaire. La chaumière familiale lui restait, avec ses meubles rustiques de cerisier, ses chaises de paille, son auvent délabré, sa treille séculaire et le courtil attenant. Il l'habita. Durant un mois, je reçus de lui quelques missives découragées où il me semblait priser fort la beauté des sites environnants et l'apaisante sérénité qui préside à la vie des champs. Du mal terrible dont il m'avait entretenu, il n'était plus question.

— Faney, me disais-je, dans un moment de neurasthénie, s'est cru frappé mortellement. Il n'en est rien... Tant mieux !

Puis, pour une cause que j'attribuai à la négligence, Faney ne me fit plus parvenir de ses nouvelles. Cela ne me choqua nullement. Je suis de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de délassement possible pour l'intellectuel lorsqu'on l'astreint chaque jour à recevoir et à expédier un courrier plus ou moins volumineux, que les faits de banalités remplissent, dont les formules cordiales exaspèrent à la longue, par leurs lieux communs, notre système nerveux.

Vint la rentrée des cours. Faney fit irruption chez moi, par une matinée d'octobre. Cette fois, sa physionomie ne respirait aucun ennui. Elle était au contraire radieuse, triomphale. Elle semblait s'épanouir sous le sentiment d'une joie intime toute proche de l'extase. Sur la cire du teint, ses grands yeux rêveurs revêtaient la phosphorescence d'un regard de visionnaire. Ah ! Dieu ! l'ardente braise qu'ils dégageaient, ces yeux-là.

— Eh bien ! lui dis-je, tu me parais enchanté de ton séjour à la campagne.

— Ravi, surenchérit-il en s'asseyant. J'ai trouvé là-bas de la distraction. Imagine-toi qu'en face de ma bicoque habitait avec sa mère une jeune fille jolie, fraîche, et d'apparence fragile comme une statuette de Tanagra. C'était l'institutrice du village. Nous fîmes connaissance et je ne tardai pas à reconnaître en elle une nature d'élite qui me paraissait seulement pêcher par excès de modestie et de timidité... Bref, je prenais goût à sa conversation et je recherchais sa compagnie lorsqu'un jeudi soir, sa mère étant absente, je la surpris toute en larmes. Notre intimité était déjà suffisamment développée pour me permettre de lui demander le motif d'une souffrance aussi apparente. Ma question l'affola : des larmes elle passa aux sanglots. J'insistai encore. La détresse poignante du cœur fit enfin fléchir les muscles tendus de la volonté : la malheureuse m'avoua qu'elle avait été victime d'une séduction passablement odieuse, dont les conséquences allaient sûrement déchaîner sur sa tête les foudres préfectorales. C'était le déshonneur et la misère [illegible] pour elle et sa mère. [illegible] d'un tel désastre moral. Quelle issue trouver, quel moyen de coercition employer pour éviter un scandale qui semblait, de prime abord, inéluctable ? Que faire pour racheter la néfaste minute de défaillance ? Brusquement, l'idée flamba en moi, m'insuffla son généreux essor. J'avouai à mon interlocutrice le mal incurable dont je souffrais et je la suppliai d'accepter mon nom.

Maintenant, elle est ma femme. L'enfant est légitimé par anticipation. J'ai ramené Henriette à Paris. Elle a demandé et obtenu un congé illimité de l'inspecteur d'académie. Nous vivons fort tranquillement. Il va sans dire que notre mariage n'est pas consommé, pour employer le langage de la Curie romaine. Mon mal, [illegible] contagieux, peut le devenir. J'ai simplement passé un acte officiel qui réhabilite une pauvre enfant et la préserve [illegible] d'un moment d'égarement. A présent, je peux dormir mon dernier sommeil. J'ai eu, avant de partir, la satisfaction d'un « beau » geste dont je t'entretenais il y a quelques mois. Rien de désagréable ne peut à présent arriver à Henriette. Lors même qu'elle ne voudrait pas être réintégrée dans l'enseignement, il y aurait bien toujours un bureau de tabac à offrir à la veuve de Robert Faney, [illegible] décédé, docteur ès sciences. Dans la pratique, comme dans [illegible] [illegible].

***

[illegible]

— Vous [illegible] la femme qui était au chevet [illegible] ami. Faney nous avait [illegible] voulu, [illegible] quelconque [illegible] à l'heure de son départ. Nous [illegible] consigne. Il s'éteignit à deux heures du matin. Je vois encore [illegible] province lui fermer doucement les yeux, puis s'agenouiller [illegible] au chevet du lit et le fixer [illegible] et toujours d'un regard [illegible] qui a cru [illegible] quelque chose de prodigieusement idéal, de vraiment surhumain l'effleurer.

Jean ROCHON.

LE SUICIDE AU JAPON

Un journal japonais, examinant les statistiques de la ville de Tokio, remarque que le nombre des suicides masculins y dépasse de cent pour cent celui des suicides féminins. Il tire de là un argument superbe en faveur du sexe fort, qui montre ainsi, dit-il, plus de courage.

Plus de courage peut-être en face de la mort, mais moins devant la vie, il suffit de s'entendre. La pendaison continue le journal, est le procédé favori des hommes, tandis que les femmes préfèrent se noyer. Notre confrère voit ici une preuve que, même dans la mort, la femme choisit la voie la plus gentille.

C'est encore une manière de voir ; mais, en dépit de l'exemple donné par Ophélie et de la poétique légende qui s'attache à sa fin, on se demande si la vue d'une noyée est beaucoup plus gentille que celle d'une pendue.

La Japonaise évite les armes à feu, par respect, dit-on, pour sa beauté ; ce même respect devrait la détourner de la mort aquatique.

C'est entre la vingtième et la trentième année qu'on se suicide le plus dans l'un ou l'autre sexe, et le journal l'explique en disant qu'à cet âge la sagesse n'a pas encore mûri.

Dans l'adolescence, un des modes les plus populaires de se donner la mort consiste à se jeter du haut d'une montagne ou mieux, quand c'est possible, dans le fond d'un volcan. Rien, en effet, de plus élégant ; c'est à la fois grandiose et propre ; si la beauté en souffre, elle est seule à souffrir. Les mois de juillet et d'août composent la saison où l'on se suicide le plus : comme ce sont les mois les plus chauds, notre confrère nippon pense découvrir là, au moins chez les noyés, une arrière-pensée de bien-être égoïste.

Les causes les plus fréquentes de suicide sont d'abord le dérangement mental, puis la maladie, la pauvreté ; en quatrième lieu seulement l'amour et la jalousie qui, aux regards des Japonais, ne sont que les deux noms d'une même chose ; ensuite le crime et enfin, tout à fait au dernier rang, les dissensions de ménage. Les époux de là-bas semblent des époux modèles ; mais modèles de quoi ? de vertu ou de patience ?

Le Scandale de Ronchin

On va ramener à la prison de Lille l'ex-frère Collange, arrêté en Seine-et-Oise.

L'institution des frères de Saint-Gabriel était dans un état général déplorable.

Nous avons longuement dit hier la lamentable histoire des pauvres infirmes souillés à Ronchin par un satyre sans scrupules, et quelle grave inculpation était portée par les malheureux contre un sieur Collange, frère de la Congrégation de Saint-Gabriel laïcisée.

La « pétaudière » d'une Institution congréganiste

Comment traduire l'émotion causée à Ronchin et dans tous les milieux d'enseignement par la nouvelle du scandale qui a été découvert dans l'Institution des Sourds-Muets et Aveugles par le nouveau directeur M. Cauvain !

Dans la petite commune [illegible] l'établissement départemental on ne semble pas s'étonner outre mesure de l'accusation terrible qui pèse sur l'ancien frère de Saint-Gabriel.

Certains des [illegible] congrégation [illegible] l'institution avant son affectation départementale ont laissé de singuliers souvenirs dans Ronchin.

On nous a dit :

« Mais il y a quelques années, l'Institution des frères était un objet de scandale par ici.

» Ce n'était un mystère pour personne que, la nuit, des frères quittaient l'établissement par une porte dérobée et s'en allaient faire leurs fredaines à Lille.

» Ils revêtaient des vêtements civils et [illegible] les « boîtes de nuit » où ils fréquentaient. Ils rentraient prudemment avant cinq heures du matin. »

Et des histoires de ce genre sont contées à qui veut l'entendre par des habitants qui connaissent bien la maison et ses hôtes d'autrefois.

Généralement on ajoute des réflexions sur le fonctionnement de l'Ecole, du temps que les frères de Saint-Gabriel en étaient les maîtres :

« Mais, monsieur, on n'apprenait rien à ces petits malheureux qui étaient là [illegible]

» Ils étaient presque réduits à la mendicité en sortant de l'Institution. L'Ecole n'a été vraiment organisée que depuis qu'elle est revenue au département et qu'il y a un nouveau directeur. Maintenant, ça marche, mais avant, quelle pétaudière ! »

Ces propos sont confirmés par les faits.

Il a fallu la laïcisation de l'Institution, la création d'un conseil d'administration énergique et compétent pour [illegible] à Ronchin un établissement conforme au but pour lequel il a été créé. Que l'on songe qu'il n'y avait même pas une classe d'accueil dans cette école où l'on prétendait orienter l'éducation des infirmes vers la carrière professionnelle !

[illegible]

[illegible] Nord dans son dernier rapport [illegible] proposait, sur la demande du conseil d'administration de l'Ecole, l'achat de 150 [illegible]

[illegible]

Si l'on se rappelle que c'est aux instances du docteur que M. Cauvain, le nouveau directeur, surprit la nuit deux internes en scandaleuse situation, on comprendra peut-être pourquoi on avait négligé jusqu'à présent d'admettre la nécessité de tables de nuit.

Si l'on n'encourageait pas le vice du moins on lui laissait de singulières facilités.

La lettre de l'ex-frère Collange

On n'a pas encore dirigé sur Lille le sieur Julien Collange, arrêté à Vaujours (Seine-et-Oise), comme nous le disions hier, sur mandat d'arrêt de M. Delalé, juge d'instruction, pour attentat aux mœurs sur la personne d'enfants.

Dans un jour ou deux, vraisemblablement, il arrivera à la Maison d'arrêt de Lille.

L'instruction de l'affaire n'a donc pas encore pu entrer dans une nouvelle période.

On doit donc s'en tenir aux aveux des enfants infirmes de Ronchin, qui ont déposé devant le juge d'instruction, à l'aide de l'« interprète » indispensable à des sourds-muets.

Il y a plus cependant. Il y a une lettre signée par Julien Collange et qui, bien que conçue dans un style prudent laisse percer cependant une arrière-pensée que l'on appréciera.

Voici le texte exact de cette lettre :

« Je soussigné, Collange Julien, instituteur à l'établissement des Sourds-Muets de Ronchin certifie n'avoir eu aucun rapport délictueux avec les élèves de cet établissement depuis l'installation de M. Cauvain comme directeur. M. Cauvain m'ayant déchargé du service [illegible] son arrivée.

COLLANGE Julien. »

[illegible] lettre a été écrite par Collange pour être remise au nouveau directeur M. Cauvain, dont l'extrême vigilance a mis fin aux agissements immoraux qui souillaient l'Etablissement.

La façon même dont ce billet est rédigé, laisse planer l'incertitude sur ce qui se passait avant l'installation de M. Cauvain comme directeur.

Quelle était alors la conduite véritable de Collange ?

Peut-être consentira-t-il à le dire au juge d'instruction chargé de l'interroger.

En attendant, disons quelques mots de la façon dont il quitta l'Institution.

L'ex-frère quitta l'Institution d'une façon clandestine, certes, mais au su tout au moins du directeur.

C'est M. Cauvain qui lui imposa même son départ immédiat, car les premiers résultats de son enquête l'avaient convaincu de l'impossibilité de garder plus longtemps l'ex-frère au milieu des élèves.

Sous prétexte de maladie, Collange quitta subrepticement l'Institution. Il déclara qu'il s'en allait à Paris où il se tiendrait à la disposition du directeur si l'on avait besoin de lui.

Il ignorait à ce moment la toute l'étendue des accusations qui devaient bientôt l'accabler.

L'adresse parisienne qu'il donna est celle-ci : [illegible], rue Pajol.

Nous avons consulté le Bottin de Paris et il n'y a qu'une maison portant le numéro 1 rue Pajol. Mais ceci sous toutes réserves.

Comment Collange s'en alla-t-il en Seine-et-Oise à Vaujours où on l'a arrêté. C'est ce que demain nous apprendra.

La leçon du scandale

[illegible] première conséquence de [illegible] scandale. La « Croix » n'en a [illegible] tous les jours [illegible] qui marque [illegible]

Quels que puissent être les résultats de l'information ouverte contre l'ex-frère Collange, il est un fait dès à présent certain, [illegible] actes immoraux se sont commis dans l'Institution de Ronchin sous la direction [illegible] que le gâchis régna dans cette maison jusqu'au moment où le conseil d'administration nouvellement institué [illegible] qu'un directeur vraiment laïque [illegible] la maison.

Cependant, le Conseil général du Nord [illegible] par l'ancien directeur, le frère [illegible] Chauvreau, pour l'octroi d'une pension.

On pensera qu'il est peut-être abusif que le Département serve bénévolement une retraite à un directeur dont la surveillance fut si peu active que des faits aussi monstrueux que ceux découverts actuellement ont pu se passer, durant des années, dans l'établissement.

Loin de nous la pensée de rendre responsable M. Chauvreau de la conduite immorale de certains hôtes de Ronchin, mais vraiment ce que la remarquable vigilance de M. Cauvain a pu mettre au jour, en peu de temps, le dévouement à l'Institution, dont M. Chauvreau s'est prévalu, dans sa requête au Conseil Général n'aurait-il pas pu le découvrir aussi, à la longue ?

Il importe que le Conseil Général arrête son attention sur ce point.

ALEX WILL.

ECHOS

COLLECTIONS

Après les timbres et les billets de banque, les bons de l'Assistance publique.

La reine Wilhelmine, en partant, avait laissé 10.000 francs pour les pauvres de Paris. L'Assistance publique, chargée de la distribution de cette somme, a fait graver plusieurs séries de « bons » de valeurs diverses. Elle agit de même chaque fois qu'un souverain lui remet ainsi un souvenir de son voyage à Paris.

Les bons varient de couleur selon leur valeur et de texte avec les souverains qui sont désignés en tête du libellé : d'où le moyen d'organiser une collection.

Depuis la première visite des souverains russes en France les « bons » impériaux ou royaux se sont multipliés. Certains amateurs achètent avec